



FAMILLE

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022

Jusqu'au 9 février, vous devez inscrire vos enfants en 1ère année de maternelle ou en CP. Il vous suffit de vous rendre à l'Hôtel de Ville ou dans votre mairie de quartier après avoir téléchargé puis compléter votre dossier.

Publié le 12 janvier 2022

[Renseignements complémentaires et liste des documents nécessaires en suivant ce lien](#)

ou au 01 34 78 86 31 | ou [serviceactionscolaire@manteslajolie.fr](mailto:serviceactionscolaire@manteslajolie.fr)